

MASTERE « AMENAGEMENT ET MAITRISE D'OUVRAGE URBAINE » SESSION 2025-2026

PROJETS COLLECTIFS du 2^{ème} semestre Appel à commandes publiques ou privées

AMUR, une formation engagée dans la transition écologique

Le cursus est à temps plein et forme chaque année une vingtaine de futurs **professionnels de l'aménagement et de la maîtrise d'ouvrage urbaine à intervenir dans les territoires à toutes les échelles.**

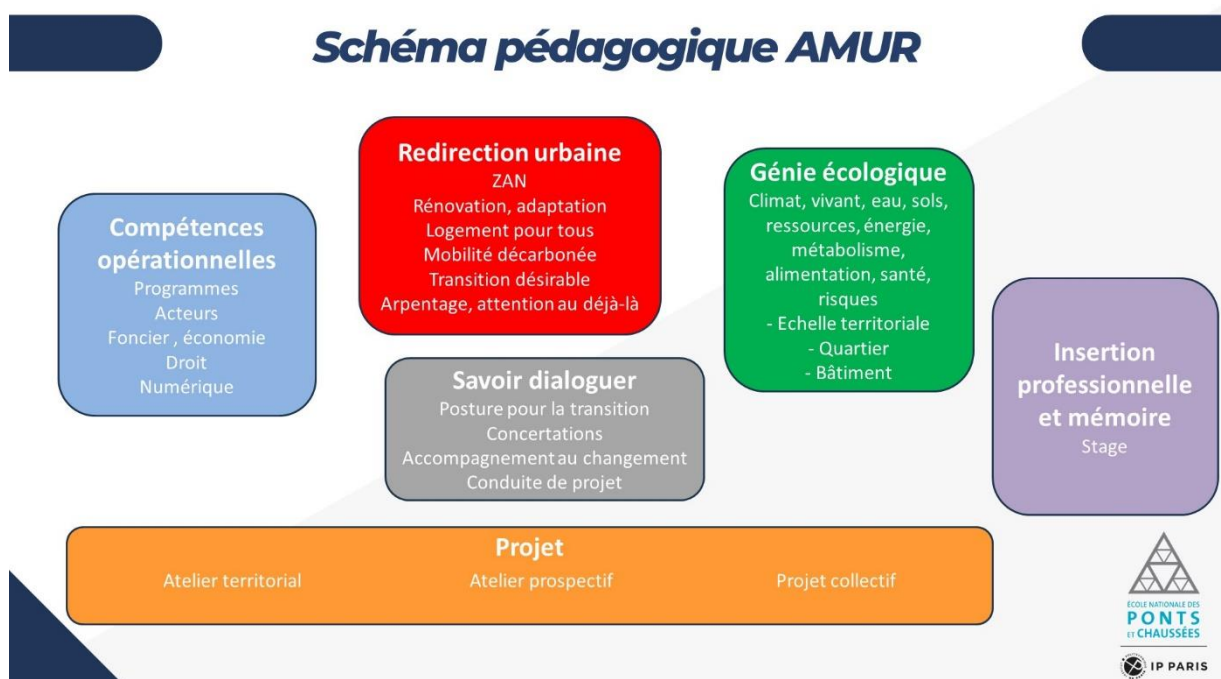
Les étudiants, de niveau M2 et pour certains avec une première expérience professionnelle, proviennent d'écoles d'ingénieurs (dont l'école polytechnique et l'école des Ponts), d'architecture, ou bien d'universités en géographie, urbanisme, sciences politiques...

Le mastère leur donne une **compréhension interdisciplinaire de haut niveau des grands enjeux écologiques et sociaux**, indispensable pour éclairer l'action et l'exercice professionnels d'urbanistes engagés dans la transformation des territoires pour un avenir sobre et désirable.

Il accorde une place importante à l'apprentissage du projet de territoire, en intégrant une vision prospective. Les apprenants s'exercent à la posture de maître d'ouvrage dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires tout au long de leur cursus.

Commander un projet collectif au mastère AMUR c'est participer à cette exploration de voies concrètes pour amorcer la redirection urbaine, et contribuer à la transformation et la régénération des territoires à différentes échelles.

Les intentions pédagogiques sont résumées dans le schéma ci-dessous.



Plus d'informations sur la page dédiée de l'Ecole :
<https://ecoledesponts.fr/mastere-amenagement>

Objectifs et déroulement des projets collectifs

Les étudiants, en équipe pluridisciplinaire de 3 à 5 personnes, sont chargés par le partenaire commanditaire de répondre à une problématique de redirection urbaine et de résilience, **sur une durée de 5 mois, pour moitié à temps plein.**

Il s'agit d'un projet long devant comporter une dimension pédagogique et dont le sujet doit relever de l'aménagement et de la maîtrise d'ouvrage urbaine dans un contexte de transition écologique : renouvellement urbain, justice sociale, décarbonation, régénération des écosystèmes, résilience.

Ce projet se conclut par une soutenance permettant l'évaluation des étudiants.

Le rendu est de niveau préprofessionnel.

Les équipes mises à disposition des partenaires mixeront les disciplines d'origine des étudiants dont une partie a déjà une expérience professionnelle (ingénieurs, architectes, paysagistes, politistes, juristes,...).

Livrables : rapport final d'une cinquantaine de pages, support de présentation oral, livret résumé de 8 pages A5

Exemples de sujets :

- Urbanisme régénératif, méthode et application (CEREMA 2025),
- Mutation du technicentre de Villeneuve Saint Georges (SNCF 2025),
- Stratégie urbaine pour Gentilly à l'horizon 2035 (Gentilly 2025),
- Repenser la résidence étudiante (BNPPRE 2025),
- Leviers d'action pour un aménagement bas carbone à partir de la Plaine Montjean (GPA 2021)
- Réinventer, réaménager la zone d'activité économique de Savigny-le-Temple (EPA Sénart 2019)

Encadrement :

- Un directeur d'études pour l'Ecole (avec a minima un rv par mois, hors périodes de démarrage et rendus plus intenses),
- Un encadrant chez le partenaire commanditaire.

Calendrier :

- Notes d'intention des commanditaires (une page) à remettre **jusqu'au 26 septembre 2025**,
- Sélection et cadrage des sujets à l'automne,
- Signature de la convention entre le commanditaire et l'Ecole en décembre,
- **Démarrage à mi-temps à partir du 18 février 2026,**
- **Projet à temps plein à partir du 7 avril jusqu'au 26 juin 2026.**
- Comité de pilotage intermédiaire début mai, devant des représentants du partenaire et de l'école,
- **La soutenance de fin de projet a lieu fin juin devant des représentants du partenaire et de l'école.**

Modalités pratiques et financières : le partenaire commanditaire participe à hauteur d'un montant forfaitaire exonéré de TVA (art. 261 du CGI), à discuter selon le contenu de la commande et les capacités financières, dans le cadre d'une convention d'études.

Pour faciliter le déroulement du projet long et l'implication du partenaire, celui-ci mettra à la disposition de l'équipe d'étudiants un bureau à hauteur de 3 jours minimum par semaine.

Contact : Marie Jorio, directrice du mastère / marie.jorio@enpc.fr